Trappes (78) : Michel R., retraité de 66 ans, égorgé près de l’église par Mouhssine, délinquant multirécidiviste. Son frère, Mounir, entrave l’enquête en déclenchant des émeutes (MàJ : condamné à 25 ans de prison)

25/07/2026 à 7h44



25 ans de réclusion pour le meurtrier schizophrène de Michel, retraité tué de 18 coups de couteau à Trappes

La vie n’a fait aucun cadeau à Michel Rommevaux. Cet habitant de Trappes (Yvelines), né d’un père ouvrier et d’une mère au foyer, avait tout pour dépasser sa condition. Élève brillant, le « plus doué » de sa fratrie de sept enfants, il se préparait à faire de grandes études. Mais la mort de son père, quand il n’était qu’en seconde, l’a contraint à abandonner sa scolarité pour subvenir aux besoins de sa famille. Jusqu’au

bout, le destin s'est montré cruel : le 10 juillet 2022, à l'âge de 65 ans, ce paisible retraité a été tué de 18 coups de couteau par un schizophrène, près de l'église Saint-Georges, à Trappes.

Les jurés ont estimé que malgré sa désorganisation psychotique manifeste au moment des faits – il avait menacé de mort un siège vide dans un bus –, l'accusé restait ancré dans la réalité. En cause, notamment, son comportement planifié et déterminé, « avant comme après les faits », précise la cour dans ses motivations. Ce SDF avait pris soin d'aller acheter un couteau juste avant son passage à l'acte. De se poster devant l'église Saint-Georges, dans le parc des Bateleurs, pendant près de 45 minutes, dans l'attente vraisemblable de la sortie de la messe dominicale. Son parcours est jalonné d'une trentaine de faits présumés – violences, exhibition sexuelle… -, mais son casier judiciaire ne mentionne que deux condamnations. « Il s'est souvent ouvertement retranché derrière sa schizophrénie pour échapper à ses responsabilités », épingle un proche du dossier.

Malgré les nombreux éléments matériels à charge, comme la présence de l'ADN de sa victime sur la veste qu'il portait le jour des faits, et dont il s'était opportunément débarrassé à cause des nombreuses projections de sang. Mouhssine K. a toujours crié à la « conspiration » policière, et s'est enferré pendant les débats dans ses « dénégations peu convaincantes », a pointé la cour d'assises.

Le Parisien

Merci à Aero pour la MàJ

12/07/2022

Michel R., un habitant "sans histoire" du vieux Trappes a été égorgé dimanche 10 juillet alors qu'il se promenait. Interpellé dans la foulée, le tueur présumé est un certain

Mouhssine K., “déséquilibré” et “bien connu des services de police”. L’enquête a été entravée par des violences urbaines encouragées par le frère du tueur présumé, Mounir K.

Un drame est si vite arrivé… Ce dimanche 10 juillet, vers 13h, alors qu’il déambulait sous un beau soleil dans un parc de la ville du vieux Trappes, dans les Yvelines, **à quelques mètres de chez lui et de l’église Saint-Georges**, Michel R., 66 ans, s’est fait « gratuitement » égorger. Son agresseur l’a poignardé deux fois à la carotide avant de prendre la fuite, indiquait un premier rapport de police, mais l’autopsie révélera que la victime a reçu dix coups de couteau.

(…) Valeurs

> *La victime, Michel R., 66 ans, n'est pas un fidèle de l'église de Trappes, indique le curé, qui a invité ses paroissiens à prier pour lui. Une source policière parle d'un homme sans histoire, tué gratuitement et par hasard. L'autopsie révèle qu'il a reçu 10 coups de couteau*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) July 12, 2022*

11/07/2022

La victime a reçu plusieurs coups de couteau au niveau de la gorge et du thorax. Elle n’a pas survécu à ses blessures. Un suspect de 45 ans qui souffre de troubles psychiatriques a été interpellé. Il aurait attaqué le sexagénaire soudainement, sans aucune raison.

(…) Actu 17

L’auteur des coups a pu être interpellé quelques minutes après les faits. Son acharnement et la présence au même moment d’une fête paroissiale **à deux pas de l’église de Trappes**, juste après la messe, ont d’abord intrigué les enquêteurs. Mais les policiers ont rapidement penché pour un acte gratuit commis par un déséquilibré. L’agresseur, âgé de 45 ans, était connu sur la commune pour son comportement erratique. « Quand c’est arrivé, on a tout de suite pensé à lui, confie une source proche de l’affaire. C’est quelqu’un qui avait des problèmes psychiatriques depuis quelque temps. »

Le Parisien

Il s’agit d’un homme de 44 ans, originaire de Trappes, qui souffrirait de troubles psychiatriques. Il serait **déjà connu de la justice pour des faits de vols et de violences, mais également pour « de nombreux délits pour lesquels il n’a pas pu être poursuivi, au regard de son état mental »** a expliqué le parquet de Versailles.

(…) D’après les premiers éléments de l’enquête, les deux hommes ne se connaissaient pas et il s’agirait donc d’**un acte purement gratuit**. La nature des poursuites sera déterminée par l’état de la victime : tentative d’homicide ou meurtre si elle ne s’en sort pas. Une information judiciaire pourrait donc être ouverte.

20 minutes

10/07/2022

La victime a été transportée en urgence absolue vers l’hôpital

européen Georges-Pompidou, ce dimanche. L'agresseur a été interpellé. Les circonstances restent mystérieuses. Selon les toutes premières constatations, la victime et l'agresseur ne se connaissaient pas. La piste d'un acte gratuit est étudiée par les policiers.

Un homme âgé de 66 ans a été grièvement blessé de plusieurs coups de couteau pour une raison encore inconnue. Dans des circonstances qui restent encore à déterminer, un homme s'est alors approché de lui et lui a porté plusieurs coups de couteau à hauteur de la gorge. L'homme s'est écroulé au sol et son agresseur a pris la fuite. Il a pu être rattrapé un peu plus tard grâce à des témoins ayant assisté à la violente scène.

Le Parisien